

Ministère de la santé, des familles, de l'autonomie et des personnes handicapées

Décision du 16 juin 2026 portant autorisation provisoire pour l'exercice de la fonction d'agent de contrôle à la Caisse nationale militaire de sécurité sociale

NOR : SFHS2630251S

Par décision du directeur de la sécurité sociale en date du 16 juin 2026, Madame Marie LEWON est autorisée à exercer provisoirement les fonctions d'agent de contrôle de l'application des législations de sécurité sociale à la Caisse nationale militaire de sécurité sociale pour une durée d'un an, renouvelable une fois.

Cet agrément l'autorise à exercer sa mission de contrôle sur l'ensemble du territoire national.